



Qualitair

ALPES MARITIMES
ALPES DE HAUTE-PROVENCE
HAUTES - ALPES

Campagne de mesure de la qualité de l'air
à **LARAGNE MONTEGLIN ET**
MONTMAUR

Analyse du comportement de l'ozone à Laragne Montéglin et Montmaur

Objectifs :

Les analyseurs d'ozone placés à Laragne Montéglin et Montmaur avaient pour but de mieux comprendre les transferts de masses d'air auxquels peut être soumise la partie Sud des Hautes Alpes.

Durée de la campagne : du 03/06/03 au 13/08/03

Présentation des zones d'études :

Laragne Montéglin

Population concernée : 3 306 habitants

Sources de pollution proche : faible circulation automobile

Densité : 145 hab/km²

Environnement : rural

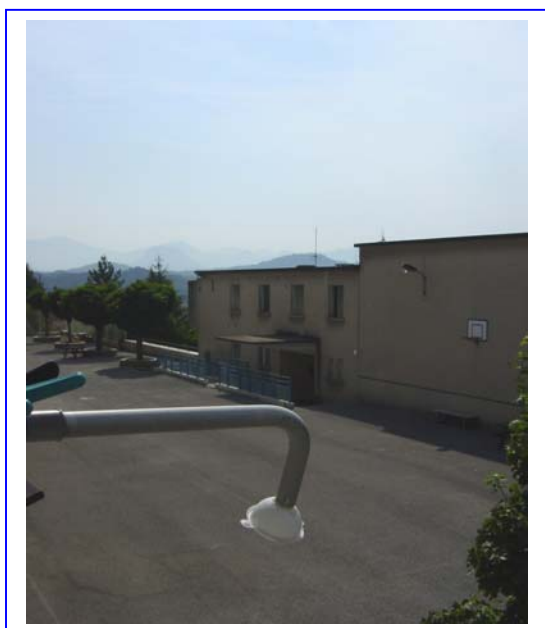
Montmaur

Population concernée : 423 habitants

Sources de pollution proche : faible circulation automobile

Densité : 9 hab/km²

Environnement : rural



*Laragne Montéglin
(Collège des Hauts de Plaine)*

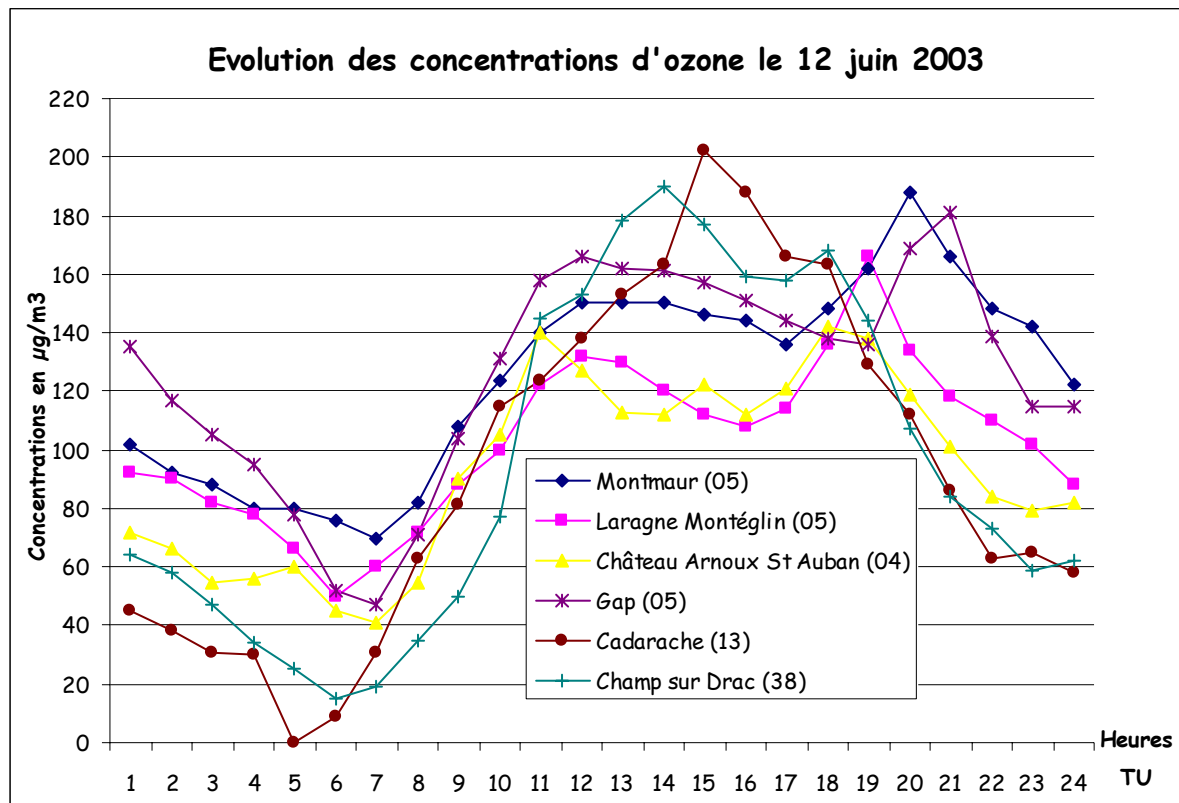


*Montmaur
(Salle polyvalente)*

Malgré les nombreux épisodes pollués enregistrés sur la globalité de la région Provence Alpes Côte d'Azur de juin à septembre 2003, le département des Hautes Alpes a été relativement épargné.

Sur toute la période estivale, un seul épisode de pollution photochimique a entraîné des dépassements du seuil de recommandations à l'ozone (180 µg/m³/h) sur la partie Sud du département, il s'agit du 12 juin 2003.

La journée du 12 juin 2003



Des transferts de masses d'air (augmentations des concentrations d'ozone en milieu ou fin de journée) ont été notés à Cadarache (13), Manosque (04), Château Arnoux St Auban (04), Laragne Montéglin (05), Montmaur (05) et Gap (05). Ils semblent avoir été beaucoup moins marqués à Manosque, Château Arnoux St Auban et Laragne Montéglin.

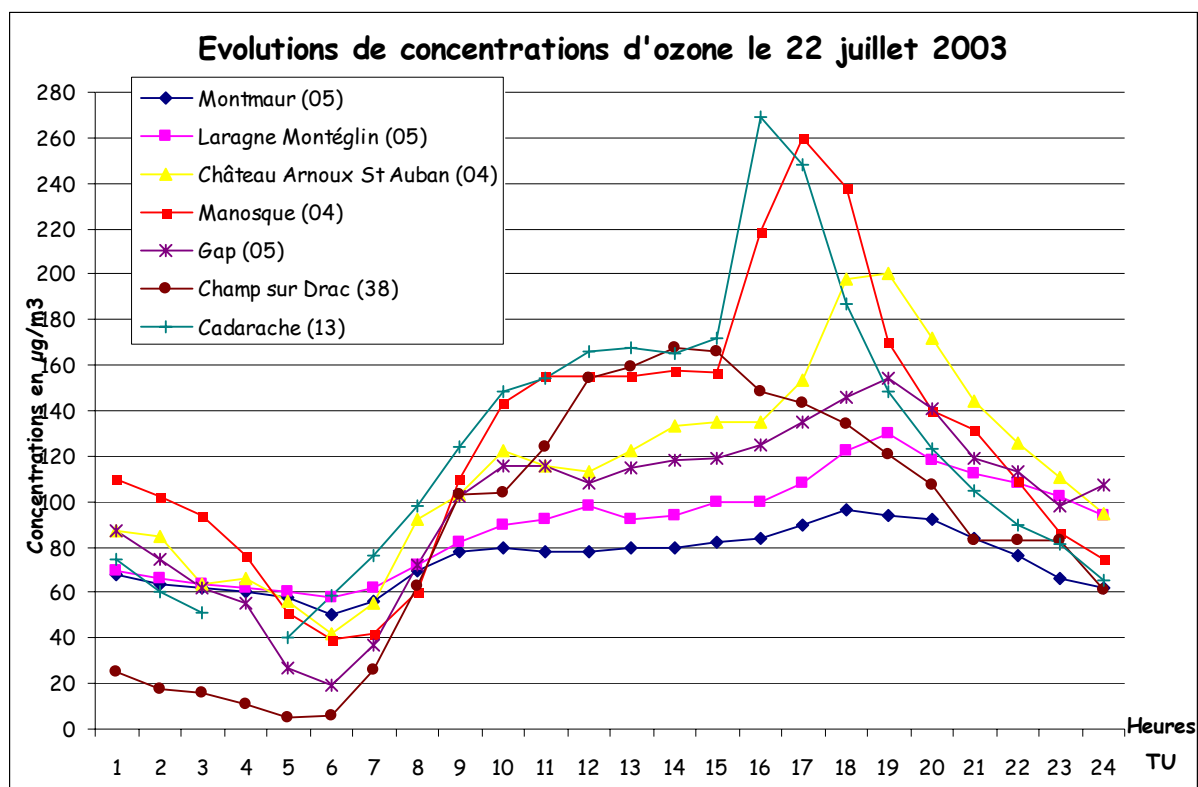
Les dépassements de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ ont été enregistrés à Cadarache, Montmaur et Gap. Aucun dépassement n'a été enregistré à Manosque, Château Arnoux St Auban et Laragne Montéglin pourtant sur le trajet supposé de la masse d'air, par vents de Sud...

L'analyse croisée de l'orientation des vents, et de l'évolution des concentrations d'ozone, semble montrer de probables arrivées de masses d'air venant d'Isère notamment à Montmaur et Gap.

Le site de Laragne Montéglin semble lui avoir été influencé par une masse d'air issue du Ouest Nord Ouest donc entre autre du département de la Drôme.

Remarque importante : les seules données météorologiques au sol (données Météo France) dont nous disposons ne suffisent pas expliciter pleinement la complexité des phénomènes de transferts de masses d'air ayant eu lieu ce jour.

La journée du 22 juillet 2003



Les maxima horaires en ozone dans le département des Alpes de Haute Provence avec respectivement $269 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ pour Manosque et $200 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}$ à Château Arnoux St Auban ont été mesurés le 22 juillet 2003.

Les vents orientés Sud ont véhiculé via la vallée de la Durance, les masses d'air pollué issues du littoral des Bouches du Rhône vers les départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes.

Ces transferts de masses d'air (augmentation des niveaux d'ozone en milieu ou fin de journée) se sont traduits par des niveaux décroissants en ozone du Sud vers le Nord de la vallée.

Malgré les fortes concentrations d'ozone mesurées dans les Alpes de Haute Provence, aucun seuil réglementaire pour l'ozone n'a été dépassé dans le département des Hautes Alpes le 22 juillet 2003.